



Communiqué de presse 20/07/2022
Services du Collège réuni – Commission communautaire commune

Les Bruxellois.es de 80 ans et plus invités à recevoir une 2^e dose booster

Comme d'autres pays européens, la Belgique est actuellement confrontée à une hausse du nombre de nouvelles infections de Covid-19 et surtout une augmentation des hospitalisations. Afin de protéger les personnes les plus vulnérables, la Commission communautaire commune (Cocom) invite les personnes âgées de 80 ans et plus à recevoir une 2^e dose booster. Une attention particulière est également requise pour tous les voyageurs revenant d'Inde où un nouveau variant est à l'origine d'une augmentation significative des infections.

Les dernières semaines, la Région de Bruxelles-Capitale, comme le reste du pays, connaît une augmentation du nombre d'infections liées au Covid-19. Le **taux d'incidence** (c'est-à-dire le nombre d'infections pour 100.000 habitants/14 jours) est de 916. Le **taux de positivité** (soit la proportion de tests positifs par rapport à l'ensemble des dépistages effectués) est de 26,2% à la même date, contre 23,7% la semaine précédente.

Dans les **hôpitaux** bruxellois le nombre d'**hospitalisations** s'élève à 328 et à 14 lits occupés en **unités de soins intensifs** (contre respectivement 286 et 5 la semaine passée). La première quinzaine de juillet, 15 personnes sont décédées en Région bruxelloise à la suite du Covid-19. Ce sont notamment pour ces formes graves de la maladie ainsi que pour éviter une trop forte pression sur le système de soins de santé qu'il faut continuer à être vigilant.

Une 2^e dose rappel pour les personnes de 80 ans et plus

Dans le contexte épidémiologique actuel, il reste important que les personnes vulnérables continuent à bénéficier d'une protection maximale contre les formes sévères du Covid-19. C'est pourquoi la Cocom leur recommande de continuer à porter un masque FFP2 lorsqu'elles entrent en contact avec plusieurs personnes et de compléter leur schéma vaccinal. Il est demandé à chaque citoyen de continuer à bien respecter les gestes barrières particulièrement envers les personnes les plus vulnérables (port du masque et distanciation lors de contact physique, vaccination, quarantaine et test de dépistage en cas de symptômes).

Les **personnes âgées de 80 ans et plus** (nées à partir de 1942) ont donc été invitées en juillet à recevoir une 2^e dose de rappel d'un vaccin contre le Covid-19. Les résidents des maisons de repos et/ou de soins seront informés par l'institution dans laquelle ils résident de cette possibilité. Les **personnes immunodéprimées** ont quant à elles, été invitées à recevoir leur 1^{re} dose de rappel si elles ne l'ont pas encore reçue. Les collectivités de soin et santé ont reçu un courrier pour organiser une vaccination sur place si elles le souhaitent. Toute personne de plus de 18 ans peut également recevoir une dose supplémentaire dans un des centres de vaccination.

En effet, des études scientifiques récentes montrent que l'efficacité des vaccins contre le Covid-19 diminue avec le temps, en particulier chez les personnes les plus fragiles. En revanche, une dose de rappel protège à 87% contre les formes graves de la maladie Covid-19 nécessitant une hospitalisation

(Toon Braeye et al., 2022)¹. Une dose de rappel additionnelle ou une quatrième dose renforcera encore davantage cette protection.

Pour rappel, toute personne souhaitant se faire vacciner contre le Covid-19 peut se rendre dans les centres de vaccination de Molenbeek et de Pacheco. Il est également possible de se faire vacciner au cabinet de son médecin généraliste, en maison médicale ou en pharmacie. Par ailleurs, les personnes en incapacité de se déplacer pour des raisons physiques et/ou psychiques peuvent prendre contact avec leur médecin généraliste afin d'organiser une vaccination à domicile via un organisme de soins à domicile en charge de la vaccination Covid-19.

La Cocom proposera également un booster automnal contre le Covid-19. Dans un premier temps, les groupes à risque (65+ et les personnes dont l'immunité est réduite) seront invités, puis le secteur des soins et les 50-64 ans.

➔ **Toutes les informations sur les possibilités de vaccination et de testing sont disponibles sur le site web coronavirus.brussels. Il est toujours possible de prendre rendez-vous pour une vaccination en appelant le Call-Center au 02/214.19.19. Pour une vaccination en pharmacie, la prise de rendez-vous se fait via la plateforme [Doctena](#) ou via [Bru-Vax](#).**

Recommandations pour les voyageurs en provenance de l'Inde

À la suite de l'apparition du nouveau sous-variant BA.2.75 en Inde et au vu de son importante augmentation, il est vivement recommandé aux voyageurs en provenance d'Inde qui présentent des symptômes liés au Covid-19 (toux, difficultés respiratoires, fièvre, courbatures, fatigue, perte du goût et/ou de l'odorat, nez bouché, mal de gorge, ou encore diarrhée) et/ou qui ont fait un autotest positif, de réaliser un test PCR. Cela permettra d'améliorer les connaissances quant aux caractéristiques de ce nouveau sous-variant et d'assurer une gestion optimale de celui-ci.

Afin de faciliter le testing, il est toujours possible d'utiliser les outils digitaux suivants :

- l'[outil d'auto-évaluation](#), permettant d'évaluer si un test coronavirus est utile via un questionnaire simple en ligne et d'obtenir un code pour prendre un rendez-vous gratuitement dans un centre de test bruxellois;
- le [formulaire autotest positif](#), permettant aux personnes ayant effectué un autotest positif de demander directement et immédiatement un code CTPC pour un test PCR,
- le [citizen form](#), permettant de signaler en toute sécurité, ses contacts à haut risque après un test positif.

Si vous avez des projets de voyage, [informez-vous à l'avance sur les conditions d'entrée liées au Covid-19 en vigueur dans le pays de destination et dans les pays de transit.](#)

Plus d'informations sur le dispositif Covid-19 à Bruxelles sur coronavirus.brussels. Suivez aussi notre actualité sur [Facebook](#), [Twitter](#) et [Instagram](#).

Au sujet de la Cocom : La [Commission communautaire commune \(Cocom\)](#) joue un rôle fondamental en région bruxelloise dans les domaines de la santé et de l'aide aux personnes. Elle est compétente à l'égard des personnes (les Bruxellois, mais aussi celles et ceux qui bénéficient des services des institutions de santé et d'aide sociale) et de plus de trois cents établissements et services (hôpitaux, CPAS, services de soins, centres d'accueil, etc.) bilingues dans ces domaines. La Cocom intègre également dans sa structure l'Observatoire de la Santé et du Social, le service d'études sur la santé et l'aide aux personnes en région bruxelloise.

¹ Toon Braeye, Joris Van Loenhout, Ruben Brondeel, Veerle Stouten, Pierre Hubin, Matthieu Billuart, Jenny Chung, Mathil Vandromme, Chloé Wyndham-Thomas, Koen Blot, & Lucy Catteau. (2022). COVID-19 Vaccine effectiveness against symptomatic infection and hospitalization in Belgium, July 2021-APRIL 2022. Medrxiv. <https://doi.org/10.1101/2022.05.09.22274623>